

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-ZN

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 017

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

BETONAC-ZN

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléphone : ++49 (0)
		2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Corrosif

Phrases-R :

Nocif par inhalation.

Nocif par contact avec la peau.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures.

Irritant pour les voies respiratoires.

Dangers les plus importants

Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique** (préparation)**Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
231-633-2	7664-38-2	Phosphorsäure ... %	25-50 %	C R34
231-595-7	7647-01-0	Hydrogenchlorid; Chlorwasserstoff	<10 %	T, C R23-35
	<7173-51-5	Kokosalkylbenzyltrimethylammoniumchlorid	< 5 %	C R22-34-55

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Maintenir au chaud et dans un endroit calme.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-ZN

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 017

Page 2 de 5

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Neutraliser avec du (de la, de l') Assurer une ventilation adéquate.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	-	-		VME (8 h)	
		5	7,5		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-ZN

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 017

Page 3 de 5

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire avec filtre.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
Couleur : incolore
Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) : < 1,0

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion : non applicable

Point d'ébullition : > 100 °C

Point d'éclair : non applicable

Pression de vapeur : 23 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur : < 110 hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C) : 1,14 g/cm³

Hydrosolubilité : miscible

(à 20 °C)

Autres données

Température d'inflammation : non applicable

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Information supplémentaire référentes à des preuves

L'ingestion de la solution aqueuse provoque des brûlures digestives.

12. Informations écologiques**Persistence et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-ZN

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 017

Page 4 de 5

Élimination

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU :	1805
ADR/RID classe :	8
Panneau d'avertissement	
No. danger :	80
Etiquetage :	8
ADR/RID Groupe d'emballage :	III

Nom d'expédition

ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE

Transport fluvial

No. ONU :	1805
ADNR-Classe :	8

Transport maritime

No. ONU :	1805
IMDG-Code :	8
IMDG-Groupe d'emballage :	3

Transport aérien

ONU/ID No. :	1805
ICAO/IATA-DGR :	8
Etiquetage :	8
ICAO-Groupe d'emballage :	3

15. Informations réglementaires**Etiquetage**

Symboles de danger : C - Corrosif



C - Corrosif

Phrases-R

20	Nocif par inhalation.
21	Nocif par contact avec la peau.
22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
37	Irritant pour les voies respiratoires.

Phrases-S

02	Conserver hors de la portée des enfants.
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec (produits appropriés à indiquer par le fabricant)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

BETONAC-ZN

Date d'impression : 30.07.2007

Code du produit : 017

Page 5 de 5

- 36 Porter un vêtement de protection approprié.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 20 Nocif par inhalation.
- 21 Nocif par contact avec la peau.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 23 Toxique par inhalation.
- 34 Provoque des brûlures.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- 55 Toxique pour la faune.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)